

Les crédits

Ce manque d'estime de soi peut également maintenir les femmes handicapées dans des situations d'abus. En effet, on leur conseille souvent de tolérer les mauvais traitements et les agressions sexuelles pour la simple et bonne raison que, «au moins elles ont un homme».

Or, c'est précisément le groupe que le gouvernement a désigné cette fois-ci comme victime de ses compressions. C'est un des groupes qui sont les plus durement touchés par l'abolition du Programme de contestation judiciaire.

Les femmes autochtones ont assisté à la désintégration de leur communauté. Elles-mêmes et leurs parents ont connu les internats où plusieurs ont été maltraités et victimes d'agressions sexuelles. Elles étaient battues quand elles parlaient leur langue ou pratiquaient leur religion et leurs coutumes. Elles sont retournées dans les collectivités sans avoir les compétences nécessaires pour survivre dans un monde de Blancs, en butte au racisme, aux injures, aux coups et au viol.

Elles sont retournées dans les collectivités sans avoir les compétences nécessaires pour vivre selon leur mode de vie traditionnel. Les internats ont brisé les familles et ont rendu malsaines des relations saines au départ.

Bien des enfants autochtones ont grandi dans ces écoles en étant privés d'affection et en n'ayant pour tout modèle de relation que l'exploitation sexuelle.

Dans l'ensemble, les femmes qui sont violées sont six fois plus portées à se suicider que les autres. Les abus d'alcool et de drogues sont un autre symptôme d'exploitation sexuelle dans l'enfance.

• (1130)

Les localités autochtones de tout le pays commencent à essayer d'apaiser les souffrances en question. Elles tentent de remédier à ce génocide culturel. Elles sont furieuses de la situation économique de leurs membres et elles s'organisent pour que les choses changent. Les autochtones essaient de bâtir une vie pour panser leurs nombreuses plaies.

Les femmes autochtones cherchent à empêcher leurs enfants de devenir des délinquants. Là encore, c'est l'un des groupes de notre société que le gouvernement a choisi de punir. Il s'agit d'un groupe qui n'a pas suffisamment de force pour poursuivre la lutte pour ses droits et pour se donner une place distincte.

Les autochtones d'aujourd'hui et les générations futures sont touchés par la suppression du Programme de contestation judiciaire. Seuls ceux qui en ont les moyens auront des droits. C'est ce que le gouvernement dit. Cette décision d'annuler ce programme enlève toute utilité, en fait, à la Charte canadienne des droits et libertés. Ainsi, si les gens qui ont le plus besoin d'avoir accès à ces droits n'ont pas les moyens voulus, il est inutile d'avoir une charte.

Le gouvernement a décidé également de mettre en oeuvre des règlements racistes et sexistes pour empêcher les employés de maison étrangers, surtout des femmes de couleur, de devenir un jour des citoyens canadiens. Fondamentalement, le gouvernement nous dit que, peu importe le nombre d'années durant lesquelles ces femmes travaillent au Canada et se comportent en bonnes citoyennes, cela ne suffira plus.

Elles devront maintenant respecter les critères des services d'immigration qui défavorisent les femmes. Près de 60 p. 100 des femmes entrant au Canada dans le cadre du programme concernant les employés de maison étrangers en 1990 venaient des Philippines; dorénavant, les employés de maison des Philippines et d'ailleurs devront avoir fait l'équivalent de la classe de douzième année ou de secondaire V pour venir s'établir au Canada. Le problème, c'est qu'aux Philippines, le cours secondaire ne va pas aussi loin que cela. Très peu de femmes ont accès à l'équivalent de la douzième année ou d'un secondaire V au Canada.

Ce gouvernement dit aux femmes de couleur qu'elles sont assez bonnes pour faire le ménage mais pas assez bonnes pour être des citoyennes canadiennes, même si elles travaillent fort et même si elles sont productives ou responsables.

Très souvent, quand on parle d'équité pour tous, on examine les différents moyens auxquels les groupes défavorisés de notre société peuvent recourir pour obtenir cette équité. Avec l'élimination du Programme de contestation judiciaire, il n'y a plus de voies de recours pour obtenir l'équité, sauf pour ceux qui en ont les moyens. Et devinez quoi? Le gouvernement ne s'en doutait pas. Les groupes qui en ont les moyens possèdent déjà ces droits.

J'ai l'impression de répéter aujourd'hui ce que j'ai dit la semaine dernière, le mois dernier et l'an dernier. Il y a sûrement beaucoup de Canadiens qui sont aussi fatigués que moi de ces politiques. Ces politiques ne sont pas que des mots. Elles ont des effets réels sur la vie de toutes les femmes, de tous les enfants et de tous les hommes du Canada.

Au Canada, un million d'enfants ont besoin d'une place en garderie. Si je devais nommer tous ces enfants, je serais encore ici demain matin. Si je commençais à vous raconter leur vie, nous en aurions jusqu'à la semaine prochaine. Certains de ces enfants ont des mères qui vivent des prestations d'aide sociale et qui ne peuvent chercher du travail parce qu'elles ne savent pas où les faire garder. Nous savons que les prestations d'aide sociale ne suffisent pas pour faire vivre une famille.